

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2022



UV GERMI

Société Anonyme au capital de 386 286,90 euros

SIRET : 519 114 235 00012

RCS 519 114 235

Adresse : Zac de La Nau 19240 SAINT-VIANCE

Tel : 05.55.88.18.88

Site internet : www.uvgermi.fr



SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
2/ RAPPORT DE GESTION	4
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE	12
4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE	14
5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	15
6/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022	20
7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	36

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

Description de l'activité de UV GERMI

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usage collectif) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, bénéficie de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques, inadaptés à ce type de culture.

La Société compte 46 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 Saint-Viance

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive-la-Gaillarde.

2/ RAPPORT DE GESTION

2.1 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés dans le capital s'élève à 0,63%.

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, de provision comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas à la date du 30 juin 2022, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés.

2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Au 30 juin 2022, le crédit d'impôt est de 60 K€ contre 109 K€ au 30 juin 2021.

2.1.2 RESULTAT NET

Le résultat net s'élève à 309 K€ contre -77 K€ au 30 juin 2021.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 639 K€ au 30 juin 2022 contre une valeur nette comptable de 609 K€ au 30 juin 2021.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 310 K€ au 30 juin 2022 contre une valeur nette comptable de 383 K€ au 30 juin 2021.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 392 K€ contre 476 K€ au 30 juin 2021 et représentent des frais de Recherche & Développement qui figurent à ce poste, jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de R & D.

Les immobilisations financières s'élèvent à 250 K€ et correspondent :

- à la prise de participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089, pour un montant de 100 K€. En date du 17 décembre 2018, deux nouveaux actionnaires sont rentrés au Capital de la Société OSHUN.

Les actionnaires sont :

Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale, société anonyme d'économie mixte au capital social de 3.762.800 euros, dont le siège social est situé Château du Tholonet, Le Tholonet, CS 70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5, immatriculée sous le numéro 057 813 131 RCS Aix-en-Provence, (SCP) ;

Maintenance Informatique Organisation et Services, société par actions simplifiée au capital social de 320.000 euros, dont le siège social est situé 645, rue Mayor de Montricher, Tech'Indus B- ZI d'Aix, 13793 Aix-en-Provence Cedex 3, immatriculée sous le numéro 340 620 368 RCS Aix-en-Provence, (MIOS) ;

CAAP Création société par actions simplifiée au capital social de 15.000.000 euros, dont le siège social

est situé 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix-en-Provence, Cedex 2, immatriculée sous le numéro 484 916 218 RCS Aix-en-Provence, (**CAAP Création**) ;

FPS Danone.communities, fonds d'investissement professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion, Omnes Capital, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37, rue du Rocher, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 428 711 196 RCS Paris, (**DC**).

La composition du capital social est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Pourcentage de participation
SCP	3.000	45,09 %
MIOS	1.000	15,03 %
UV GERMI	1.000	15,03 %
DC	1.626	24,44 %
CAAP Création	27	0,41 %
TOTAL	6.653	100,00 %

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur.

Les créances rattachées à des participations correspondent à une avance en compte courant à hauteur de 92 K€ octroyée à OSHUN SAS et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur.

Les autres titres immobilisés à hauteur de 54 K€ sont les actions propres acquises par la société dans le cadre du contrat de liquidité. Pour rappel, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 21 juillet 2017, souscrit auprès de la société de Bourse TSAF – Tradition Securities and Futures, les moyens suivants avaient été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces.

Le 31 décembre 2020 au soir, UV GERMI et la société de Bourse TSAF – Tradition Securities and Futures ont mis fin à leur contrat de liquidité.

A cette date, les moyens qui figuraient au compte de liquidité étaient :

- Nombre d'actions : 5800
- Solde en espèces du compte de liquidité : 151 780,35 €.

A partir du 4 janvier 2021, UV GERMI confie à Midcap (Groupe TP ICAP) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte Amafi. Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 02 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 5 800 transférés du précédent contrat de liquidité
- Solde en espèces du compte de liquidité : 151 780,35 €.

Au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 12 339 titres UV GERMI
- 45 310 ,28 € en espèces.

2.2.1.2 Actif circulant

Le stock de matières premières s'élevait à 1 609 K€ au 30 juin 2022 contre 1 595 K€ au 30 juin 2021.

Les travaux en cours représentaient 1 730 K€ au 30 juin 2022 contre 951 K€ au 30 juin 2021.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 1 549 K€ contre 978 K€ au 30 juin 2021, après prise en compte de dépréciation à hauteur de 111 K€.

2.2.2. PASSIF

2.2.2.1. Situation nette

Les capitaux propres s'élèvent à 9 046 K€ au 30 juin 2022 contre 6 562 K€ au 30 juin 2021.

2.2.2.2. Emprunts et dettes

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 937 K€.

Les dettes fournisseurs représentaient 499 K€ au 30 juin 2022, contre 689 K€ au 30 juin 2021.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 569 K€ au 30 juin 2022, contre 409 K€ au 30 juin 2021.

2.2.3. TRESORERIE

La trésorerie nette s'élève à 4 096 K€ au 30 juin 2022, contre 1 613 K€ au 30 juin 2021.

2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

2.3.1 Opérations sur le capital

La société a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé au profit de personnes appartenant à des catégories déterminées. Les catégories de personnes visées dans le cadre de cette émission sont les suivantes :

- (i) Personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), sociétés d'investissement, trusts, fonds d'investissement ou autres véhicules de placement quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans le secteur de l'écologie, de l'innovation et/ou des cleantech.
- (ii) Sociétés, institutions ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, exerçant une part significative dans le secteur de l'écologie, de l'innovation et/ou des cleantech ;
- (iii) Prestataires de service d'investissement français ou étranger ayant un statut équivalent susceptibles de garantir la réalisation d'une augmentation de capital destinée à être placée auprès des personnes visées au (i), et (ii) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis.

La société a procédé à l'émission de 545 770 actions nouvelles au prix de 5,50 euros, soit une décote de 14,9 % par rapport à la moyenne pondérée des 3 dernières séances de bourse. Le montant global de l'augmentation de capital s'est élevé à 3 001 735 euros (dont 81 865,50 euros de montant nominal et une prime d'émissions d'un montant de 2 919 869,50 euros), représenté par 545 770 actions ordinaires de 0,15 euros de valeur nominale.

A l'issue du règlement-livraison, le capital a été porté de 386 286,90 euros à 468 152,40 euros, divisé en 3 121 016 actions de 0,15 euros de valeur nominale chacune.

Cette opération a été décidée le 27 janvier 2022 par le Président Directeur Général de la société agissant sur subdélégation du Conseil d'Administration décidée le 19 janvier 2022, agissant lui-même sur la base de la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 4 juin 2021 aux termes de sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Les actions nouvelles portent jouissance courante, sont assimilées aux actions anciennes et jouissent des mêmes droits. Elles sont soumises à toutes les dispositions statutaires et sont admises aux négociations sur Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Les actions nouvelles ont été souscrites par des investisseurs appartenant aux catégories de bénéficiaires désignés à la huitième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2021 au profit desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.

Les souscriptions résultent de la construction accélérée d'un livre d'ordres en France, à l'issue de laquelle a été déterminé le nombre des actions nouvelles à émettre.

Le nombre d'actions ainsi émises représente 17,5 % du nombre d'actions en circulation (après émission).

2.3.2 Filiales et participations

Depuis le 21 septembre 2017, la société a pris une participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée au capital de 665 K€, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 % (soit 100 K€). Les autres actionnaires de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %. En décembre 2018, la Société OSHUN a vu son capital restructuré avec l'entrée de Danone Communities et CAAP (cf. paragraphe 2.2.2.1).

La filiale UV GERMI MIDDLE EAST, enregistrée depuis le 24 mai 2018 auprès du Gouvernement de Dubaï dont UV GERMI détenait 100 % du capital, a été officiellement dissoute avec une date d'effet au 19 janvier 2022.

2.3.3 Faits marquants du premier semestre

Impact de la Pandémie due au Coronavirus (COVID 19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Situation géopolitique en UKRAINE

La guerre en UKRAINE provoque de vives tensions sur le cours du prix des matières premières. La société ne réalise pas de chiffre d'affaires sur cette zone, elle n'a pas de site de production ni de salariés exposés

dans les pays concernés par le conflit et ne travaille pas avec des fournisseurs issus de cette zone. Cette situation affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial, il est difficile à ce stade d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

UV GERMI équipe quinze bassins pour les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

La société a obtenu les commandes pour quinze déchloramineurs UVDECHLO destinés à équiper les bassins du Centre Aquatique Olympique et ceux de plusieurs centres d'entraînement et de préparation, à l'occasion des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les projets concernés sont ceux du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis et des centres de préparation et d'entraînement de Taverny et de Vichy. D'autres sites pourraient s'ajouter à ces premières commandes.

Construits pour accueillir les épreuves aquatiques de natation artistique, waterpolo et plongeon de 2024, ces nouveaux bassins sont conçus pour fonctionner de façon pérenne. Au-delà des Jeux Olympiques, ils pourront accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales, notamment grâce à un équipement de pointe en matière de déchloramination.

Les déchloramineurs UVDECHLO d'UVGERMI génèrent des économies sur les apports d'eaux neuves tout en préservant la santé des baigneurs, utilisateurs et agents pour qui la surexposition à la chloramine peut constituer un risque grave pour la santé.

UVGERMI confirme à travers ces contrats, sa position de leadership dans le traitement des eaux de piscine avec sa technologie UV basse pression qui a fait ses preuves sur plus de 2600 bassins collectifs en France depuis 2001.

2.3.4 Evènements importants survenus depuis le 30 juin 2022

UV GERMI choisi par EPUR (Veolia) pour équiper ses nouvelles unités dédiées à la réutilisation des eaux usées

La société a signé avec EPUR un contrat visant à équiper les nouvelles « Reut Box » de l'opérateur avec des systèmes de purification par UV pour la réutilisation des eaux issues des stations d'épuration.

Encore peu développée en France, contrairement à des pays comme l'Italie ou l'Espagne, la réutilisation des eaux usées devient un enjeu de plus en plus important pour l'ensemble des communes françaises, confrontées à la raréfaction des ressources en eau et aux aspirations de leurs citoyens pour une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Pour répondre à ce nouveau besoin, EPUR propose aux collectivités une solution compacte containerisée adaptable aux stations d'épuration existantes. Cette solution, appelée Reut Box permet de produire une eau en sortie de process épuratoire suffisamment propre pour être utilisée pour l'irrigation agricole, le nettoyage urbain, l'arrosage d'espaces verts, de stades ou de golfs. La capacité actuelle de la Reut Box est de 5 à 10m³/h. Des débits plus importants peuvent être atteints à condition d'opérer des modifications de structure sur les stations d'épurations : de nombreux projets sont déjà à l'étude mais en attendant, la Reut Box offre une solution clé en main immédiatement opérationnelle.

Face au succès de sa solution, EPUR a demandé à UV Germi de lui livrer avant la fin de l'année 30 Skids, c'est-à-dire des équipements de purification UV prêts à l'emploi, spécialement adaptés à ses Reut Box. Ce premier marché de 300 K€ (prix tarif avant négociation) devrait ouvrir de nouvelles commandes, potentiellement sur des équipements de plus fort débit.

2.4 PRESENTATION DES COMPTES

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 038 313 euros contre 3 363 772 euros au 30 juin 2021, soit une variation de + 20,05 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 287 418 euros contre 115 171 euros au 30 juin 2021.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 070 022 euros contre 915 715 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 391 065 euros contre 1 255 228 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 9,76 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 36 446 euros contre 35 508 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 2,64 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 968 233 euros contre 953 518 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 1,54 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 386 869 euros contre 350 287 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 9,46 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 47 personnes contre 48 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 157 675 euros contre 145 362 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 8,47 %.

Le montant des autres charges s'élève à 2 151 euros contre 3 116 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 4 012 461 euros contre 3 658 734 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 9,67 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 313 270 euros contre – 179 790 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de – 57 587 € (- 2164 € pour l'exercice précédent), il s'établit à 255 683 € contre -181 954 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- - du résultat exceptionnel de – 7 836 €,
- - d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 60 800 € contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 108 935 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par un bénéfice de 308 646 € contre une perte de 77 707 € pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 11 094 678 € contre 8 361 654 € pour l'exercice précédent.

2.5 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.6 Activités en matière de Recherche et de Développement

Au cours du premier semestre, notre Société s'est significativement investie en matière de Recherche et de Développement, notamment dans les domaines suivants :

- Canal ouvert
- Oxydation avancée
- BB R Clean
- AP60 nouvelle génération
- Spectro en Ligne
- Médiaphotocalalytique
- Nouvelle version R75
- Skid Saumure
- Neurovirus
- Led UV
- Appareil traitement d'air avec échangeur passif

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

2. 7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	468 152	386 287	386 287	386 287	386 287
b) Nombre d'actions émises	3 121 016	2 575 246	2 575 246	2 575 246	2 575 246
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 038 313	6 317 481	6 659 632	6 170 337	5 150 702
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-230 397	105 571	479 823	108 665	-339 023
c) Impôt sur les bénéfices	-60 800	-165 533	-211 691	-185 741	-192 688
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-169 597	271 104	691 514	294 406	-146 335
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	308 646	-869 521	410 291	95 644	-361 208
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	0	0	0	-0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	-0	0	0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	47	46	48	45	36
b) Montant de la masse salariale	968 233	1 837 574	1 681 902	1 540 293	1 295 373
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	386 869	668 442	623 276	574 553	502 194

2.8 Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II)

Fort d'une rentabilité retrouvée et d'une situation financière très positive, UV GERMI est en position favorable pour poursuivre sa croissance, continuer de renforcer ses moyens de production et gérer habilement des stocks pour saisir les opportunités d'achat dans un contexte de tension persistante sur les approvisionnements. La marque a acquis cette année une meilleure visibilité sur ses marchés, notamment grâce à des contrats emblématiques comme celui des bassins des JO Paris 2024 ou plus récemment le marché remporté auprès d'EPUR (Veolia) dans le domaine du réemploi des eaux usées des stations d'épuration. Cette visibilité accrue renforce le nombre d'opportunités commerciales, en particulier à l'international où les réseaux de distribution mis en place en Espagne, Italie, et Allemagne devraient contribuer à la croissance dès cette année.

UV GERMI espère reproduire au second semestre les bonnes performances de la première moitié de l'année mais la visibilité sur les commandes est réduite, en particulier à cause des perturbations provoquées par la crise de l'énergie chez les donneurs d'ordre.

A moyen terme, l'offre UV GERMI dans ses différents segments répond à des besoins croissants, qu'il s'agisse de traitement de l'eau ou de purification de l'air, dans un contexte d'urgence environnementale grandissante. Même si le calendrier des donneurs d'ordre publics et privés reste soumis à des aléas conjoncturels, la tendance est de plus en plus favorable et UV GERMI reste confiant sur sa capacité à atteindre son objectif de doublement du chiffre d'affaires 2020 en 3 ans, soit environ 13 M€ à horizon 2023.

3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2022

REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE AU 30/06/2022						
	Nombre d'actions Droite de vote simple	Nombre d'actions Droit de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
André Bordas		675319	675319	1350638	21,64%	29,94%
Bernadette Bordas		360000	360000	720000	11,53%	15,96%
Sandrine Bordas		400	400	800	0,01%	0,02%
SAS Bordas		138416	138416	276832	4,43%	6,14%
Concert Bordas	0	1174135	1174135	2348270	37,62%	52,06%
C. Chansiaud		400	400	800	0,01%	0,02%
P. Bordas		400	400	800	0,01%	0,02%
J.F. Bordas		400	400	800	0,01%	0,02%
W.Fortunato	18531		18531	18531	0,59%	0,41%
C. Ribes	9208		9208	9208	0,30%	0,20%
Actionnaires TEPA	76214	226504	302718	529222	9,70%	11,73%
Auto-détention	12339		12339	0	0,40%	0,00%
Public	1602885		1602885	1602885	51,36%	35,54%
TOTAL	1719177	1401839	3121016	4510516	100,00%	100,00%

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

3.2 Actions et valeurs mobilières

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.4 Attribution d'actions gratuites

Le Conseil d'administration tenu le 8 janvier 2021, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2018 a décidé l'attribution gratuite d'un nombre total de 108 750 actions, au profit des membres du personnel, et arrêté les conditions et les modalités de ce plan.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- L'attribution définitive des actions interviendra à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, venant à expiration le 8 janvier 2023, sous réserve du respect d'une condition de présence prévue (sauf exceptions).
- Les actions attribuées gratuitement pourront être librement cédées par leurs bénéficiaires à compter de leur attribution définitive, soit le 9 janvier 2023 (sous certaines réserves rappelées dans le règlement de plan).
- Les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires seront, au choix du Conseil d'administration ou du Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil :
 - soit des actions ordinaires existantes détenues par elle à cette date dans le cadre de son programme de rachat d'actions ;
 - soit des actions ordinaires nouvelles à émettre par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves.

3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisé au cours de l'exercice écoulé.

3.6 Actions propres

- Au cours du premier semestre 2022, la Société a procédé à l'acquisition de 36 098 de ses propres actions pour un montant de 191 245,03 € et en a cédé 36 383, pour un montant de 174 554,45 € au titre des articles L. 225-208 et L 225-209, dégageant une moins-value de 67 844,82 €.
- Au 30 juin 2022, la Société détient 12 339 de ses propres actions valorisées à 4,356 €, soit 53 748,68 €.

4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet. Les éléments n'ont pas évolué à ce jour.

Depuis l'apparition de la COVID-19, la société accorde une priorité absolue à la sécurité de ses collaborateurs, partenaires, fournisseurs et clients. Cette situation a des impacts sur l'activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile à ce stade d'en estimer les impacts financiers.

La guerre en UKRAINE provoque de vives tensions sur le cours du prix des matières premières. La société ne réalise pas de chiffre d'affaires sur cette zone, elle n'a pas de site de production ni de salariés exposés dans les pays concernés par le conflit et ne travaille pas avec des fournisseurs issus de cette zone. Cette situation affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial, il est difficile à ce stade d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 Gouvernance de la Société

Président Directeur Général	Monsieur André BORDAS
Directrice Générale Déléguée	Madame Sandrine BORDAS
Directeur Général Délégué	Monsieur Willy FORTUNATO*

Administrateurs :

- Madame Bernadette BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD*
- Monsieur Christian RIBES

* Il est précisé que Monsieur Willy FORTUNATO est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de directeur général délégué.

* Il est précisé que Madame Corinne CHANSIAUD est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de secrétaire générale.

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Monsieur André BORDAS	Président du Conseil d'administration et directeur général	Président du Conseil d'administration et directeur général	Gérant de la société civile immobilière Bridal et gérant du groupement foncier agricole 2B	<p>Nommé administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p> <p>Nommé président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2014 pour une durée de six ans et directeur général par le Conseil d'administration en date du 17 avril 2014 pour une durée illimitée.</p>
Madame Sandrine BORDAS	Directrice Générale Déléguée		Présidente SAS BORDAS	Nommé directrice générale déléguée aux termes du conseil d'administration du 14 novembre 2018 pour une durée illimitée
Monsieur Willy FORTUNATO	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué		Nommé directeur général délégué aux termes du conseil d'administration du 2 janvier 2021 à compter du 1 ^{er} janvier 2021 et pour une durée d'une année renouvelé dans ses fonctions par le conseil d'administration du 7 mars 2022 pour une durée illimitée
Madame Bernadette BORDAS	Administrateur	Néant	Gérant de la société civile immobilière Bridal	<p>Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>
Madame Corinne CHANSIAUD	Administrateur	Contrôleur financier	Aucune	<p>Nommée administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>
Monsieur Christian RIBES	Administrateur	-	Président SAS Arbowatts	Nommé administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos écoulé.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Monsieur André BORDAS	Gérant Gérant	SCI Bridal GFA 2B
Madame Sandrine BORDAS	Présidente	SAS BORDAS
Monsieur Willy FORTUNATO	-	-
Madame Bernadette BORDAS	Gérante	SCI Bridal
Madame Corinne CHANSIAUD	-	-
Monsieur Christian RIBES	Président Président Co-Gérant Gérant Administrateur Président Référent Filière Bois Administrateur	SAS Arbowatts Fibois Nouvelle Aquitaine Group ^t Forestier « Les Mille Sources » Group ^t Forestier "Ilios" SA Bontat Aprofor – Ste de Caution Mutuelle Banque Populaire Banque de France Xylofutur

5.2 Conventions avec les parties liées

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société contrôlée au sens de l'article L. 233-3

NEANT

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Avance de trésorerie à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST**

Une avance de trésorerie d'un montant de 873 470 €, dont 6 913 € sur le premier semestre 2022, a été consenti au titre des frais de fonctionnement de cette dernière.

La filiale UV GERMI MIDDLE EAST a été liquidée à effet du 19 janvier 2022. En conséquence, une charge exceptionnelle pour abandon financier d'un montant de 873 470 € a été constatée au 30.06.2022.

- **Apport en compte courant à la société OSHUN**

La convention d'apport en compte courant conclue avec la société OSHUN au mois d'avril 2020, selon les modalités suivantes, s'est poursuivie :

- Montant : 92 000 €
- Taux d'intérêt fixe : 0,75 % par an
- Taux maximum des intérêts déductibles fixé, avant la clôture de l'exercice social de la Société Emprunteuse, par référence aux dispositions de l'article 39-1.3° du code général des impôts, tel que publié au Journal Officiel (moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans).
- Remboursable à l'issue d'une période de blocage expirant le 31 janvier 2025, en trois échéances égales :

Date de l'annuité	Montant total
31 janvier 2025	30 666 €
31 janvier 2026	30 666 €
30 novembre 2026	30 667 €

Au cours de sa réunion du 15 décembre 2022, le Conseil d'Administration de la société Oshun dans sa cinquième résolution, a décidé d'incorporer le compte courant au capital, avec réduction du capital.

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

MODIFICATION DES STATUTS

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

6/ ANNEXES

AUX COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2022

Bilan - Actif en euros	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 133 668	757 819	375 849	283 081
Concessions, brevets, droits similaires	337 737	179 575	158 162	221 618
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 896	68 557	24 339	24 633
Autres immobilisations corporelles	797 916	512 445	285 471	359 018
immobilisations en cours	391 990		391 990	476 110
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	100 000	100 000	-	119 616
Créances rattachées à des participations	92 000	92 000	-	918 106
Autres titres immobilisés	53 749		53 749	118 546
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 350		4 350	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 109 306	1 710 396	1 398 910	2 625 878
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 609 304		1 609 304	1 595 027
En cours de production de biens	1 730 397		1 730 397	951 014
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	60 120		60 120	88 539
Clients et comptes rattachés	1 659 690	110 809	1 548 881	978 430
Autres créances				
Personnel	2 890		2 890	100
Etat, impôt sur les bénéfices	233 653		233 653	328 726
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	11 293		11 293	37 953
Autre	286 926		286 926	114 735
Capital souscrit et appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 096 108		4 096 108	1 613 277
Charges constatées d'avance	116 196		116 196	27 976
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 806 577	110 809	9 695 768	5 735 777
Prime de remboursemetn des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	12 915 883	1 821 205	11 094 678	8 361 655

Bilan - Passif en Euros**CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	468 152	386 287
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	8 867 416	6 112 733
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	27 439	27 439
Autres réserves	16 312	16 312
Report à nouveau	- 772 714	96 807
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	308 646	- 77 707
Subventions d'investissement	131 000	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 046 251	6 561 871

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	-	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		

TOTAL PROVISIONS**DETTES**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	937 366	616 953
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 066	60 883
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	499 313	689 097
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	216 190	197 077
Organismes sociaux	207 726	174 330
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	112 882	16 349
Autres impôts, taxes et assimilés	32 339	20 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 545	24 188
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 048 427	1 799 783
Eart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	11 094 678	8 361 654

Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	3 922 792	3 284 393
Production vendue de services	115 521	79 380
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 038 313	3 363 773
Production stockée	200 055	10 658
Production immobilisée	66 890	96 000
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	20 447	23 083
Autres produits	26	6 746
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 325 731	3 478 944
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 025 502	1 309 281
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	44 520	393 566
Autres achats et charges externes	1 391 065	1 255 228
Impôts, taxes et versements assimilés	36 446	35 508
Salaires et traitements	968 233	953 518
Charges sociales	386 869	350 287
Dotations aux amortissements sur immobilisations	157 675	145 362
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Autres charges	2 151	3 116
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 012 461	3 658 734
RESULTAT D'EXPLOITATION	313 270	179 790
Produits financiers	13 010	13 226
Charges financières	70 597	15 390
RESULTAT FINANCIER	57 587	2 164
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	255 683	181 954
Produits exceptionnels	888 703	
Charges exceptionnelles	896 540	4 688
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 837	4 688
Impôts sur les bénéfices	60 800	108 935
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	308 646	77 707

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 06 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 06 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 094 677,91 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 308 646,39 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/09/2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables :

Les comptes annuels sont présentés selon les dispositions du Plan Comptable Général 2014.

(Règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Immobilisations financières

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et ont subi une dépréciation pour la totalité de leur valeur.

Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO et n'ont pas subi une dépréciation pour tenir compte du cours moyen de l'action enregistré au mois de juin 2022.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement, évalués à leur valeur nominale, et d'une avance financière à la SAS OSHUN pour 92 000,00€ dépréciée à hauteur de 92 000 €.

- Fonds commercial

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 105 000 Euros.

Au 30/06/2022, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués selon la méthode FIFO. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 133 668 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 133 668	757 819	375 849	%

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) L'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) La capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) La démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) La disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et,
- f) La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- Les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle,
- Les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Au 30 juin 2022 les immobilisations en-cours représentaient 391 990 €.

Fonds commercial (hors droit au bail) = 105 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	105 000		105 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	105 000		105 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 109 306 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 566 805	9 600		1 576 405
Immobilisations corporelles	1 200 192	82 610		1 282 802
Immobilisations financières	1 185 680	4 200	939 781	250 099
TOTAL	3 952 677	96 410	939 781	3 109 306

Amortissements et provisions d'actif = 1 710 396 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	826 949			937 395
Immobilisations corporelles	533 773			581 001
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	827 918		635 918	192 000
TOTAL	2 188 640		635 918	1 710 396

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et développement	1 133 668	757 819	375 849	de 4 à 5 ans
Logiciels	337 737	179 576	158 162	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	105 000	0	105 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	92 896	68 557	24 339	de 4 à 5 ans
Installations agencements divers	502 027	295 525	206 502	de 1 à 15 ans
Matériel de transport	101 074	58 453	42 621	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau informatique	151 881	126 573	25 308	de 3 à 7 ans
Mobilier	42 935	31 894	11 041	de 5 à 10 ans
Immobilisations en cours	391 990	0	391 990	Non amortiss.
TOTAL	2 859 208	1 518 396	1 340 811	

Détail des immobilisations financières = 250 099 €

Etat des immobilisations financières	Nombre	Valeur unitaire	Total
Actions SAS OSHUN	1 000	100	100 000
Actions propres UV GERMI	12 339	4,356	53 749
Avances Financières SAS OSHUN			92 000
Dépôts et cautionnements			4 350
TOTAL			250 099

La Société UV GERMI a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de 36 098 de ses propres actions pour un montant de 191 245,03 € et a cédé 36 383 de ses propres actions pour un montant de 174 554,45€, dégagant une moins-value de 67 844,82 €, il lui reste au 30/06/2022, 12 339 de ses propres actions valorisées à 4,356 soit 53 748,68€.

Etat des créances = 2 406 998 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	96 350		96 350
Actif circulant & charges d'avance	2 310 648	2 310 648	
TOTAL	2 406 998	2 310 648	96 350

Synthèse de la trésorerie = 4 096 108 €

Synthèse de la trésorerie	30/06/2022	31/12/2021	Variation
Comptes Bancaires courants	1 521 049	492 090	1 028 957
Comptes de Placement CAT	2 525 877	525 000	2 000 877
Compte Libre Espèce	45 310	62 087	-16 777
Caisse	85	85	0
Intérêts à recevoir	3 787	2 727	1 060
Frais bancaires courus à payer		0	

Provisions pour dépréciation = 110 809 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	110 809				110 809
Comptes financiers					
TOTAL	110 809				110 809

Produits à recevoir par postes du bilan = 290 137 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	286 350
Disponibilités	3 787
TOTAL	290 137

Charges constatées d'avance = 116 196 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 468 152 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2575246	0,15	386 287
Titres émis	545770	0,15	81 866
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3121016	0,15	468 152

Etat des Capitaux Propres = 9 046 252 €

Etat des capitaux propres	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Capital	386 287	81 865		468 152
Prime d'émission	6 112 733	3 001 735	247 052	8 867 416
Réserve légale	27 439			27 439
Autres réserves				
Réserve indisponible	16 312			16 312
Report à nouveau créditeur	96 807		96 807	0
Report à nouveau débiteur	0	-772 714		-772 714
Résultat	-869 521	308 646	869 521	308 646
Subvention d'investissement	131 000			131 000
TOTAL	5 901 057	2 616 532	-525 662	9 046 252

Etat des dettes = 2 033 361 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	937 366	689 457	232 909	15 000
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	499 313	499 313		
Dettes fiscales & sociales	569 136	569 136		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance	-	-		
TOTAL	2 033 361	1 785 452	232 909	15 000

Charges à payer par postes du bilan = 352 757 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	744
Emprunts & dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	330 005
Autres dettes	22 007
TOTAL	352 757

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 038 313 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	3 921 920	97,12 %
Prestations de services	96 102	2,38 %
Produits des activités annexes	19 418	0,48 %
Rabais, remises & ristournes accord	872	0,02 %
TOTAL	4 038 313	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal de la société étant à 0, elle ne supporte pas de charge d'impôts.

Les montants comptabilisés au compte de résultat, au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au crédit d'impôt recherche (CIR) estimé au 30/06/2022 pour un montant de 60 200 €,
- A une réduction impôt mécénat pour un montant de 600 €.

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 739 472 €uros au 31/12/2021.

Le taux applicable à la Société est le taux actuellement en vigueur en France.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 869
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	15 869

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens	23	
Employés		
Ouvriers	14	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	47	0

Indemnité de départ à la retraite = 135 543 €

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de la SA UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées.

Les Hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 1,31%
- Taux de revalorisation des salaires 2%
- Taux de charges patronales, Cadres 53% ; Agents de maîtrise 47% ; Techniciens 43% ; Ouvriers 31%
- Taux contribution employeur 50%
- Droits conventionnels : Convention de la métallurgie de la Corrèze
- Mobilité des actifs, taux de Turn-over moyen
- Table de mortalité INSEE 2015
- Départ volontaire à la retraite à taux plein âge 65-67 ans

Indemnité de fin de carrière	30/06/2022	30/06/2021
Montant des engagements	135 543	113 735

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 290 137 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir (46870000)	286 350
TOTAL	286 350

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts à recevoir (51880000)	3 787
TOTAL	3 787

Charges constatées d'avance = 116 196 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	116 196
TOTAL	116 196

Charges à payer = 352 757 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus/emprunts bancaires (16884000)	744
TOTAL	744

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel congés à payer (42820000)	216 190
Organismes sociaux charges/congés à payer (43820000)	88 771
Etat charges à payer (44860000)	25 044
TOTAL	330 005

Autres dettes	Montant
Débiteur créditeur divers charges à payer (46860000)	15 699
Avoir à établir (41980000)	6 308
TOTAL	22 007

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS OSHUN	665 300	-966 673	15	100 000		92 000		217 242	-435 007	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

La société a comptabilisé une provision pour dépréciation des titres SAS OSHUN à hauteur de 100% de leurs valeurs nominales.

Elle a aussi comptabilisé une provision pour dépréciation des avances consenties, pour la SAS OSHUN à hauteur de 92 000 euros.

7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2022, dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées.

André BORDAS

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

Madame Corinne CHANSIAUD

Secrétaire Générale

Téléphone : 05.55.88.18.88

Mail : cchansiaud@uvgermi.fr